

0951279Z
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE LES COUTURES
2 RUE DU VAL D'OISE
95620 PARMAN
Tel : 0134734211

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 30
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 04/04/2022

Réuni le : 14/04/2022

Sous la présidence de : Jerome Morin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2022

Numéro de la DBM : 2

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 6

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

DBM n°2 POUR VOTE

Les membres du CA approuvent à l'unanimité la DBM n°2 de prélèvement sur le fonds de roulement, opérations 1 à 6:

- Opération n°1 : 915 € sur la ligne AP / 0PISCINE pour le transport en bus des élèves participant au stage du 20 au 30 juin 2022
- Opération n°2 : 1 096 € sur la ligne AP / 0PISCUTIL pour l'utilisation de la piscine pour ce même stage.
- Opération n°3 : 840 € sur la ligne VE / 0PREVENT pour financer les 12 ateliers de 2 h sur la prévention aux écrans et au harcèlement.
- Opération n°4 : 2 800€ sur la ligne ALO / 0FOUR) = dépense pour le remplacement du parc téléphonique 2021.
- Opération n°5 : 1 800 € sur la ligne ALO / 0ENIM pour la maintenance des extincteurs 2021.
- Opération n°6 : 800 € sur la ligne ALO / 0CADRE) : complément pour le mobilier de la terrasse des professeurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0

Nuls :

0